



Espace naturel sensible
des Marais de l'Aulne maritime
et de la Douffine

★★★

Synthèse du plan de gestion
2022/2032

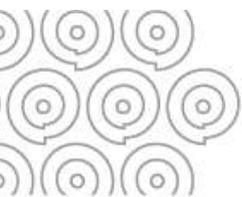


Décembre 2021

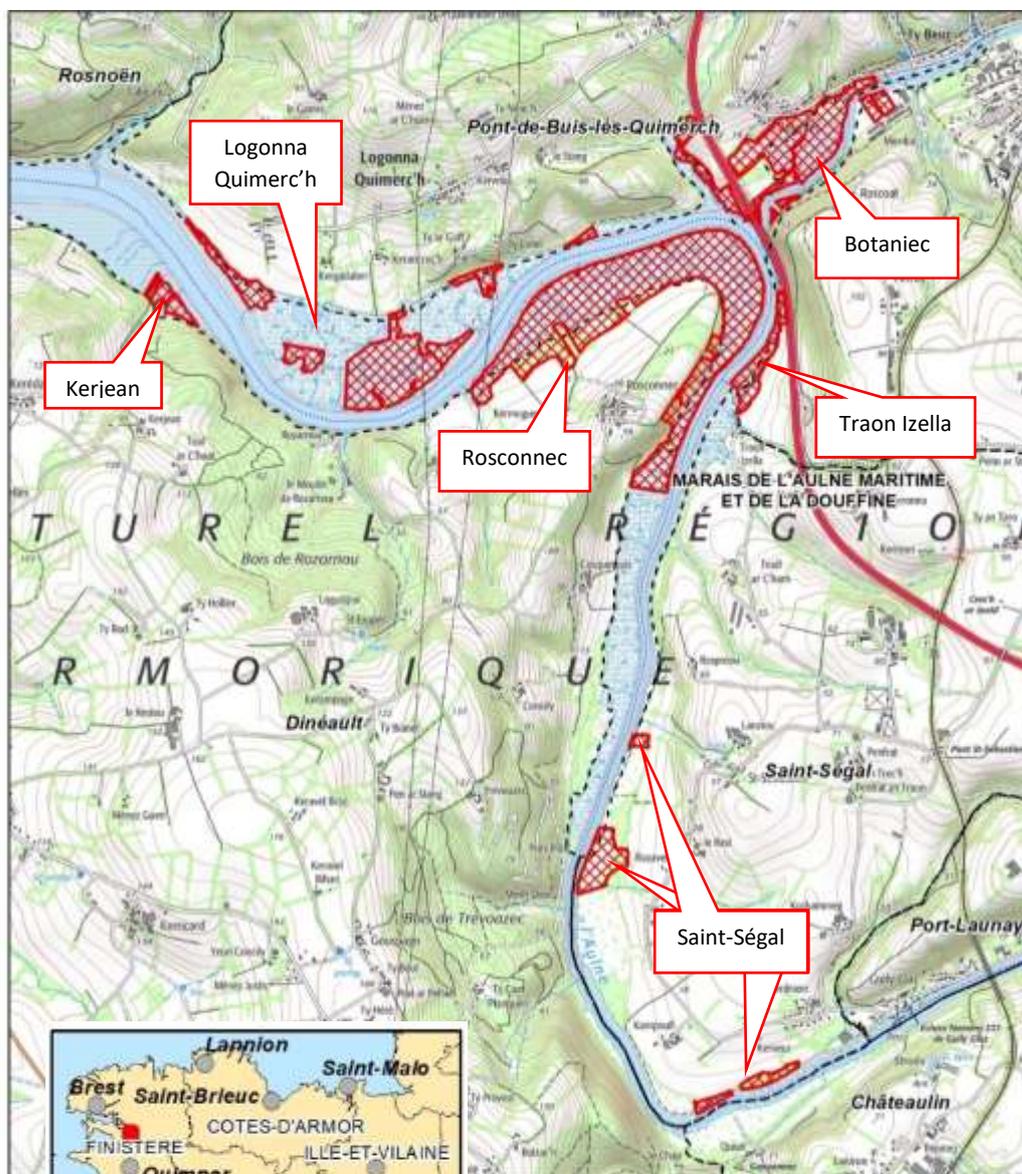


Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT





Fiche d'identité



Espace naturel sensible préservé par maîtrise foncière du CD29 ou de Bretagne Vivante

Un vaste ensemble naturel en bordure de l'Aulne maritime et de sa confluence avec la Douffine

- Prés salés et roselières sur terrains vaseux, soumis à inondation lors des grandes marées et des crues
- Encadrés par des coteaux boisés plus ou moins abrupts, en transition avec le plateau agricole

Des actions de préservation engagées dès 2006

- Bretagne vivante acquiert les premières parcelles dans le cadre d'un projet européen, et en fait une réserve associative.
- Le Conseil départemental intervient à partir de 2015 en complémentarité de l'association, en achetant des terrains supplémentaires et en réalisant certains travaux.

105 ha acquis sur les 300 ha composant l'entité écologique des marais de l'Aulne maritime et de la Douffine

2 propriétaires :

- Conseil départemental du Finistère
- Bretagne Vivante

2 Communautés de communes :

- Presqu'île de Crozon - Aulne maritime
- Pleyben-Châteaulin-Porzay

3 communes :

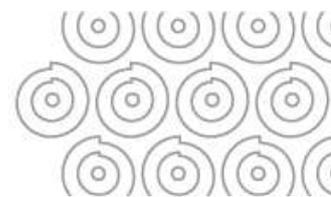
- Dinéault (54.3 ha)
- Pont de Buis les Quimerc'h (43.4 ha)
- Saint Ségal (6.9 ha)

6 sites :

- Kerjean (1.9 ha)
- Logonna Quimerc'h (23 ha)
- Rosconnec (52.8ha)
- Botaniec (16.2 ha)
- Traon Izella (3.8 ha)
- Saint Ségal (6.9 ha)



Des milieux naturels rares et originaux



Une vaste zone humide saumâtre

A partir de Châteaulin, l'Aulne est sous l'influence de la mer : son eau contient du sel et son cours est soumis à marée. Lorsque les coefficients sont supérieurs à 100, le marais est recouvert d'eau pendant quelques heures, puis entièrement à sec, laissant apparaître de grandes zones de vase. Ces submersions régulières d'eau saumâtre, couplées à la présence d'une nappe superficielle liée au fleuve et à l'arrivée de nombreux flux d'eau douce issus du bassin versant, confèrent à ce fond de vallée un **caractère humide permanent**. Il a donc été colonisé par des associations végétales particulières, supportant ces conditions difficiles.

En 2020, 22 habitats naturels différents ont ainsi été répertoriés sur l'espace naturel sensible. Parmi ceux-ci, le groupe des **roselières saumâtres** occupe la moitié de l'espace, et les **prés salés**, un quart de la superficie. Ces derniers sont en régression à l'échelle européenne et rares à l'échelle régionale. Ils sont donc considérés à **enjeu fort**. Des points d'eau douce ou saumâtre (mares, fossés), des boisements et des prairies moins humides, complètent la mosaïque de milieux et permettent d'accueillir une biodiversité variée.



Représentation des grands types d'habitats au sein de l'ENS - 2020

Une faune et une flore spécifiques

278 plantes ont ainsi été recensées à ce jour, dont **6** sont **patrimoniales**. Il s'agit pour la plupart d'espèces liées aux mares (Potamot fluet, Ruppie maritime) ou aux prés salés (Morène, Laïche ponctuée, Morène).

Côté animal, le site est **particulièrement attractif pour les oiseaux**. Les espèces liées aux roselières s'y reproduisent en saison (Bruant des roseaux, Rousserolle effarvate...), tandis que d'autres viennent s'y nourrir en hiver ou lors de leurs haltes migratoires. Parmi ces derniers, le Phragmite aquatique est incontestablement le plus rare, puisqu'il s'agit du passereau le plus menacé d'Europe. Les mammifères ne sont pas en reste : plusieurs espèces de chauves-souris, toutes protégées, chassent sur les marais, le Campagnol amphibie et la Loutre les fréquentent à l'année. L'Escargot de Quimper, mais aussi des reptiles (Lézard vivipare), des libellules (Agrion joli), des papillons de jour (Gazé) rares ont été observés sur la zone humide ou dans les milieux périphériques.

Un paysage atypique

Longé par la RN165 Brest-Quimper, ces marais constituent un **marqueur dans le paysage** pour les milliers d'automobilistes qui empruntent cet axe chaque année. Retenant la brume matinale, doré en hiver, inondé ou exondé, ce lieu tranche avec le bocage alentour et offre une fenêtre sauvage et poétique très appréciée des locaux et des visiteurs.



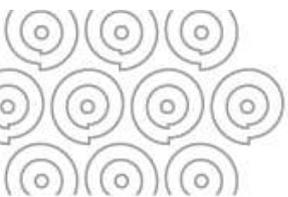
Mâle chanteur de Rousserolle effarvate

Un bon état écologique global, mais une menace liée à l'évolution des activités humaines

Dans les années 1980, les activités traditionnelles de fauche et de pâturage bovin menées traditionnellement sur les marais ont été progressivement abandonnées. Le roseau, plante très dynamique en l'absence d'entretien, colonise petit à petit les prés salés et comble les points d'eau, menaçant la diversité d'habitats naturels.

Ce phénomène affecte aussi la faune, qui a souvent besoin de différents milieux (mares, fourrés, herbes rases) dans un périmètre restreint pour pouvoir se nourrir, se cacher, parader...

Il s'agit donc de remettre en place, sur les sites où cela est possible, une activité agricole extensive pour contenir l'avancée des roselières.



Connaître pour préserver

En 2020, le Conseil départemental a missionné le bureau d'études TBM pour réaliser une cartographie des habitats et de la flore patrimoniale sur l'intégralité de l'espace naturel sensible, compiler les données faunistiques connues sur les différents sites, et dresser un bilan des actions de gestion menées depuis 2006 sur les marais de Rosconnec. Ces éléments ont permis de partager un diagnostic des forces et faiblesses de cet espace, et de proposer un plan d'actions pour le préserver et le faire découvrir au public sur la période 2022/2032.



Busard des roseaux

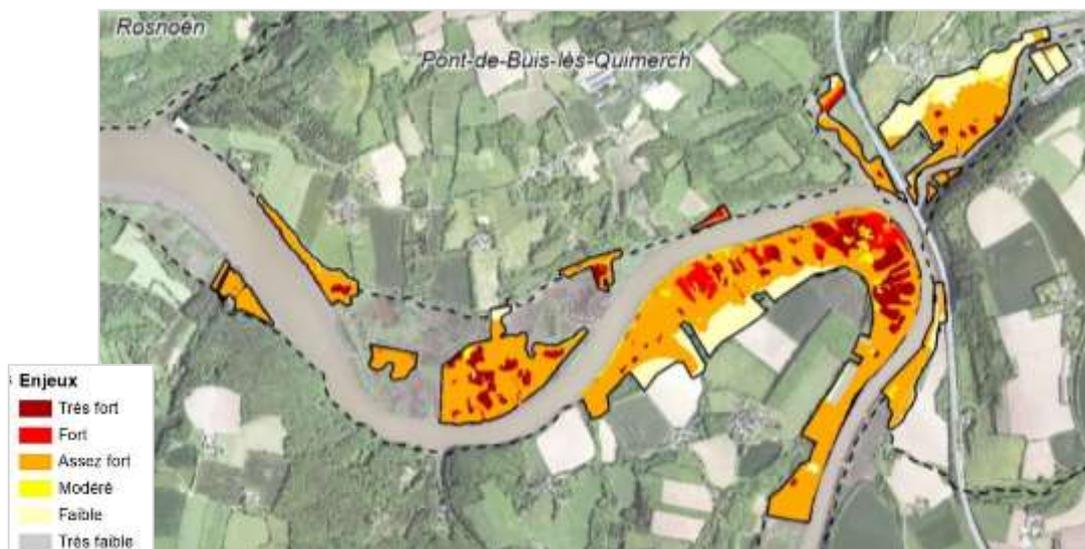
FORCES

- Importance forte du site au niveau départemental / régional pour certaines espèces et certains habitats,
- Qualité et originalité paysagère,
- Surface importante de l'entité et conditions écologiques contraignantes garantissant une certaine stabilité des milieux, même en l'absence de gestion,
- Un site (Rosconnec) suivi, aménagé et géré de longue date pouvant servir de référence (positive ou négative) pour les autres,
- Une cartographie des végétations récente et précise sur l'ensemble de l'entité,
- Une maîtrise foncière publique ou associative sur une surface relativement importante et relativement peu morcelée,
- Un secteur déjà équipé pour l'accueil du public et des points périphériques de lecture du paysage.

OPPORTUNITÉS

- Ouverture du Département à soutenir davantage la gestion actuelle,
- Nombreux appels à projets sur les milieux humides au niveau régional,
- Une partie de l'entité recensée en Natura 2000,
- Une volonté des élus locaux de développer des animations scolaires sur l'Espace Naturel Sensible,
- Une entité inscrite dans un contexte agricole dynamique avec présence d'éleveurs à proximité





Exemple de cartographie réalisée à partir de l'état des lieux : niveau d'enjeu global par secteur (©TBM)

FAIBLESSES

- Éclatement de l'entité en plusieurs sites éloignés les uns des autres par voie terrestre et dispersés sur plusieurs communes et intercommunalités,
- Moyens humains très limités à ce jour pour la gestion (1 conservateur bénévole) et des moyens financiers à renforcer,
- Les sites hors Rosconnec sont peu documentés en termes d'espèces présentes,
- Faute de suivi temporel, pas de données sur les tendances évolutives des populations,
- Plus de la moitié de l'entité écologique globale sous maîtrise foncière privée,
- Sensibilité forte des espèces présentes au dérangement,
- Dangerosité de certains secteurs (présence de fossés cachés dans la végétation, inondabilité, instabilité des berges) + sols peu portants rendant complexe et coûteux tout aménagement, ainsi que l'accueil en visite libre du public.



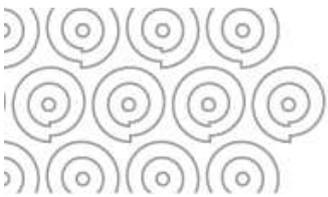
Campagnol amphibie

MENACES

- Déprise agricole entraînant une progression du roseau et du chiendent au détriment de certains habitats d'intérêt communautaire plus rares et plus typiques,
- Augmentation des populations de sangliers sur l'Espace Naturel Sensible ces dernières années,
- Dérangement potentiel par le développement de nouveaux loisirs (sur l'Aulne ou par voie terrestre).

Quatre enjeux majeurs identifiés

- Conserver voire restaurer les patrimoines (naturels et paysagers) présents
- Maintenir voire développer des usages respectueux de la biodiversité du site (agriculture, écotourisme)
- Améliorer les connaissances sur les espèces, le fonctionnement et la dynamique de la zone humide
- Se doter des moyens nécessaires à la préservation et à la gestion de l'entité écologique dans son ensemble



Un plan d'action ambitieux

Pour répondre aux enjeux identifiés, un plan d'actions a été élaboré, définissant précisément les travaux, études et moyens à mettre en œuvre pour sauvegarder ce patrimoine exceptionnel et le faire découvrir au plus grand nombre. Chacune des 39 actions listées est décrite précisément dans une fiche précisant le maître d'ouvrage, les partenaires à mobiliser, les objectifs poursuivis, le niveau de priorité, la méthode à appliquer, des coûts estimatifs, des indicateurs de suivi, etc. Ce document, validé par les différents acteurs, a vocation à servir de guide pratique pour les propriétaires, le gestionnaire (Bretagne vivante) et les collectivités locales concernées pour les dix années à venir.

Les axes de travail retenus :



Gestion du système hydraulique

Types d'actions prévues : Curage des mares, suivi et entretien des aménagements hydrauliques sur Rosconnec

Objectif : Maintenir les points d'eau, notamment les lagunes, pour garantir l'accueil des espèces associées



Entretien de la végétation

Types d'actions prévues : Organisation et mise en œuvre d'actions de fauche, de pâturage, de gestion des boisements et de lutte contre les plantes invasives

Objectifs : maintenir la mosaïque de milieux, notamment les prés salés, pour garantir l'accueil des espèces associées



Accueil du public

Types d'actions prévues : Organisation d'animations encadrées, aménagement de sentiers de découverte en visite libre, entretien du mobilier et des accès

Objectif : Sensibiliser le public à la richesse et à la fragilité de cet espace naturel



Suivis et études

Types d'actions prévues : Suivis de l'évolution des espèces et des habitats, inventaires complémentaires sur sites ou groupes mal connus, études de compréhension du fonctionnement des sites

Objectif : Mesurer l'impact de la gestion menée, et améliorer la connaissance des enjeux





Gestion administrative et financière

Types d'actions prévues : Recherche de financements, renseignement de bases de données, gestion logistique, rédaction et suivi de la bonne application de conventions avec des tiers

Objectif : Mobiliser les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés, rendre compte des actions menées et des résultats obtenus



Actions transversales partenariales

Types d'actions prévues : Mise en œuvre d'outils permettant l'extension de la maîtrise foncière, régulation des espèces déprédatrices avec les sociétés de chasse locales, organisation de comités de suivis

Objectif : Garantir une bonne intégration de l'Espace Naturel Sensible dans son tissu socio-économique local



Roseau, Scirpe maritime et Chiendent du littoral

Réalisation de visites pédagogiques et encadrement des chantiers de bénévoles

PI1
Priorité 1

Enjeu II : Enjeu d'usage, d'accueil et de fréquentation du site

Objectif à long terme : Il-A Mieux faire connaître le site au public sans perturber les milieux et la faune

Objectifs de gestion : Il-A-1 Poursuivre la valorisation du site par des actions pédagogiques et des aménagements adaptés

Localisation : -

Maître d'ouvrage : Département 29

Organisme en charge de la réalisation : Bretagne Vivante

Partenaires techniques potentiels : Universités, écoles, associations type Alter'brezh...



Descriptif de l'opération

Contexte et objectifs

Le site ENS correspond à un paysage végétal original et peu répandu, composé de marais situés en contexte estuarien. Ces milieux abritant un cortège de faune et de flore remarquable ont un intérêt pédagogique réel.

Sur le marais de Rosconnec, Bretagne vivante a organisé par le passé des visites à destination du grand public, des sorties naturalistes ou à destination de ses adhérents, des visites de scolaires de la commune de Dinéault et des étudiants de l'UBO. Enfin, des groupes de professionnels ont également été accueillis, dans le cadre du PNA Phragmite aquatique notamment.

L'objectif est de relancer la dynamique d'animations pédagogiques à destination de ces différents publics, d'autant que les communes souhaitent que ces sites soient des supports aux sorties pédagogiques pour les écoles de leur territoire.

Recommandations générales

Cette action nécessite la mobilisation de personnel formé à l'animation au sein de Bretagne vivante.

Au cours des sorties, il faudra veiller à limiter au maximum l'impact du dérangement par le public sur la faune et la flore (éviter un piétinement trop important sur les mêmes secteurs, choix de la période des animations et du nombre de participants...), et s'assurer de la sécurité des visiteurs.

Des animations seront proposées et adaptées aux différents types de publics (scolaires, grand public, professionnels...) en fonction des thématiques abordées (gestion menée, fonctionnement écologique des marais estuariens, sensibilisation à la biodiversité et à la fragilité de ces milieux...).

Des zones à vocation pédagogiques pourront être identifiées précisément.

Détails techniques de l'opération et indicateurs de suivi

Secteur	Type d'action	Période à privilégier	Périodicité	Année d'engagement
-	Éducation à l'environnement	Printemps-Automne	Ponctuelle	Déjà engagé

Matériel, coût estimé : Coût lié au temps d'animation du gestionnaire (compter environ 0,57 par animation, et un objectif de 5 à 10 sorties par an).
+ acquisition de petit matériel pédagogique.

Indicateurs de suivi : Nombre d'animations réalisées par an ; nombre de personnes accueillies par an. Tableau de bord des animations réalisées.

Exemple de fiche-action issue du plan de gestion (© TBM)



La politique « espaces naturels sensibles » du Conseil départemental du Finistère

Depuis 50 ans, le Conseil départemental mène une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles de son territoire, dans le respect du cadre fixé par le Code de l'urbanisme (Art. 113-8 et suivants).

Pour cela, il définit, en concertation avec les scientifiques et les élus locaux, les sites les plus remarquables au niveau paysager, écologique ou géologique. Il met ensuite en place différents outils lui permettant de devenir progressivement propriétaire des terrains correspondants, afin de les préserver de toute dégradation, de les gérer de façon durable, et de les ouvrir au public sans les dénaturer.

Pourquoi une telle action ?

Il s'agit de sauvegarder définitivement des sites, des paysages et des milieux naturels constituant un patrimoine à transmettre aux générations futures. Ces espaces rendent en effet des services majeurs à la société : protection des sols, des habitations et des cultures, épuration de l'eau et de l'air, constitution d'un cadre de vie agréable pour les habitants, régulation du climat... Ils sont également une source de revenus non délocalisables pour le territoire, grâce à l'attrait touristique qu'ils génèrent. Enfin, ils constituent l'un des piliers de l'identité finistérienne, en tant qu'images caractéristiques de la culture bretonne (falaises, landes, chaos rocheux, estuaires...).

Qu'est-ce qu'un

« espace naturel sensible » ?

C'est un espace qui se caractérise par son intérêt écologique (diversité et/ou spécificité des milieux et des espèces présentes), sa valeur patrimoniale et paysagère (caractère « unique » des lieux) et sa fragilité (retour en arrière quasi-impossible en cas de dégradation)

Où en est-on actuellement sur le Finistère ?

Le Conseil départemental est actuellement propriétaire d'environ 4600 ha d'espaces naturels répartis sur l'ensemble du département. Sur la côte, ces acquisitions sont coordonnées avec celles du Conservatoire du littoral, également propriétaire de près de 4300 ha.



L'espace naturel sensible des marais de l'Aulne maritime et de la Douffine est géré par le Département du Finistère,

▪ en partenariat avec :



▪ et avec le soutien financier de :

